

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 7 mars 2016** à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval
			Serge Guimond
			Clermont Bélanger
			Roger Lapierre
			Nelson Cloutier

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance en faisant part des points à l'ordre du jour aux personnes qui assistent à la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

039-03-2016

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal/1er février 2016
 - 3.1 Acceptation
4. Administration générale
 - 4.1 Taxation 2016/Fonds réservés-Recyc-Québec
5. Service incendie
 - 5.1 Pompier volontaire/Recrutement/Marc-Antoine Thibault
 - 5.2 Liste des pompiers volontaires/Adoption
 - 5.3 Aréo-Feu/Bunker/Achat/Facture
6. Réseau routier et infrastructures
 - 6.1 Ouverture/Route Harrower à partir du 5^e Rang Est
 - 6.2 Permission de voirie et dépôt de garantie
 - 6.3 MTQ/Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Reddition de comptes-2015
 - 6.4 Barrage/Lac-des-Plaines/Résolution
7. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées
 - 7.1 Construction B.M.L.. division de Sintra inc./Décompte progressif #5
 - 7.2 Norda Stelo inc./Surveillance des travaux/Facture 217260
 - 7.3 Diane Gervais, architecte/Facture 14103FA05
 - 7.4 Tétra Tech QI inc./Mandat d'accompagnement/Facture 15302860

8. Aménagement, urbanisme et développement
 - 8.1 COMBEQ/Congrès-2016
 - 8.2 MRC L'Islet/Périmètre urbain/Modification/Demande
9. Loisirs et culture
 - 9.1 Snow Fête-2016/Bilan
 - 9.2 Centre des Loisirs/Achat/Poêle au gaz
10. Subvention & cotisation & appui
 - 10.1 Commission scolaire de la Côte-du-Sud
 - 10.1.1 Transport du midi/Contribution 2016-2017
 - 10.1.2 Transport scolaire/Zones à risque-2015-2016/Facture
 - 10.2 Soccer de L'Islet/Saison 2016
 - 10.3 L'Entraide Pascal-Taché/Souper annuel
 - 10.4 Ville de Bois-des-Filion/Avril mois de la jonquille/Résolution
 - 10.5 Comité des Patriotes de la Côte du Sud/Souper annuel
11. Varia
12. Comptes payés et à payer
 - 12.1 Acceptation
13. Période de questions
14. Levée de la séance

3. Procès-verbal/1er février 2016

3.1 Acceptation

040-03-2016

Procès-verbal/1^{er} février 2016/Acceptation.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal du 1^{er} février soit accepté.

4. Administration générale

4.1 Taxation 2016/Fonds réservés-Recyc-Québec

041-03-2016

Taxation 2016/Fonds réservés-Recyc-Québec.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger

Et unanimement résolu : -

DE puiser à même le fonds réservé de Recyc-Québec une somme de 14 344\$ pour pallier à la dépense des matières résiduelles et recyclables.

5. Service incendie

5.1 Pompier volontaire/Recrutement/Marc-Antoine Thibault

042-03-2016

Service incendie/Pompier volontaire/ Recrutement/Marc-Antoine Thibault.

CONSIDÉRANT le désir de Monsieur Marc-Antoine Thibault à faire partie de la brigade de pompiers volontaires de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard;

CONSIDÉRANT l'intérêt, la motivation et l'engagement à suivre les cours obligatoires pour pouvoir intervenir lors d'un incendie;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'accepter la candidature de M. Thibault à titre de pompier volontaire.

DE faire l'achat de l'équipement nécessaire pour vêtir adéquatement M. Thibault lors d'une intervention.

5.2 Liste des pompiers volontaires/Adoption

043-03-2016

Service incendie/Caserne 45/Pompiers volontaires-2016/Liste.

CONSIDÉRANT la liste des pompiers volontaires suivante :

Marco Blanchet, dir. incendie	Guillaume Chrétien-Pelletier
Ronald Fournier, capitaine	Kevin Marcoux
Claude Dubé	Jérôme Chrétien-Pelletier
Patrick Dubé	Samuel Carrier-Thibault
Nicolas Lamontagne	Yvan Corriveau
Richard Fournier	William Cloutier
Dany Boucher	Marc-Antoine Thibault
Daniel Coulombe	

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'adopter la liste des pompiers volontaires de la Caserne 45 de Saint-Cyrille-de-Lessard.

5.3 Aréo-Feu/Bunker/Achat/Facture

044-03-2016

Service incendie/Aréo-Feu/Bunker/Achat/Facture.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'accepter l'achat d'un Bunker et accessoires du fournisseur Aréo-Feu au montant de 3 714.61\$ incluant les taxes.

DE puiser à même l'excédent de fonctionnement non affecté un montant de 3 391.94\$ pour pallier cette dépense.

6. Réseau routier et infrastructures

6.1 Ouverture/Route Harrower à partir du 5^e Rang Est

045-03-2016

Réseau routier/Ouverture/Route Harrower à partir du 5e Rang Est-2016.

CONSIDÉRANT QUE, de par la résolution numéro **045-03-2009**, la municipalité a accordé un montant maximum de 300\$ pour l'ouverture d'une portion de la route Harrower aux propriétaires utilisateurs de cette route;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

D'exécuter le déneigement de cette portion de route aux conditions adoptées à la résolution 045-03-2009.

D'aviser Alain Fortin, entrepreneur que l'ouverture se fasse lorsque la température le permettra.

6.2 Permission de voirie et dépôt de garantie

046-03-2016

MTQ/Permission de voirie et dépôt de garantie-2016.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard doit aviser le Ministère des Transports du Québec et obtenir une autorisation pour toute intervention dans l'emprise des chemins appartenant au ministère;

CONSIDÉRANT QUE le ministère, lorsqu'il est avisé de la situation, émet un permis autorisant la Municipalité à procéder;

CONSIDÉRANT QU'afin de minimiser les tâches administratives, il serait préférable de présenter au Ministère des Transports une résolution qui serait valide pour l'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

Proposé par: Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par: Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu: -

QUE le conseil municipal autorise le maire, la secrétaire-trésorière ainsi que le contremaître à signer, pour et au nom de la municipalité, toute permission de voirie avec le Ministère des Transports du Québec pour l'année 2016.

QUE le conseil municipal s'engage à respecter les clauses inscrites sur ladite permission de voirie incluant la remise des lieux en bon état.

QUE, dans le cas de travaux urgents et imprévus, la Municipalité s'engage à demander une permission de voirie le jour ouvrable suivant chacun des travaux.

QUE la Municipalité demande à Transport Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000\$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

6.3 MTQ/Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Reddition de comptes-2015.

047-03-2016

MTQ/Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Reddition de comptes-2015.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 120 836\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B dûment complétée et un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Clermont Bélanger
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

QUE la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

6.4 Barrage/Lac-des-Plaines/Résolution

048-03-2016

Barrage/Lac-des-Plaines/Résolution.

CONSIDÉRANT les conclusions et recommandations de l'étude d'évaluation de la sécurité du barrage réalisée par la firme Actuel Conseil inc. datée de 2008 et complétée en décembre 2015;

CONSIDÉRANT QU'en conformité avec les exigences de l'article 17 de la *Loi sur la sécurité des barrages (L.R.Q., c.S-3.1.01)* la municipalité doit s'engager à réaliser les correctifs requis pour assurer la sécurité fonctionnelle et structurale du barrage du Lac-des-Plaines;

IL EST, PAR CONSÉQUENT : -

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

QU'afin de rendre conforme son barrage aux normes minimales de sécurité et aux règles de l'art, la municipalité de St-Cyrille s'engage à réaliser l'exposé des correctifs et le calendrier de mise en œuvre suivant :

Mesures permanentes

Correctifs	Calendrier de mise en oeuvre
Mise aux normes de l'ouvrage eu égard à la résistance aux crues :	
a)Travaux de réhabilitation du système de levage de l'évacuateur à poutrelles afin de permettre l'accès sécuritaire à l'évacuateur pour l'opérateur en cas d'urgence et le retrait fonctionnel des poutrelles.	Avant le 31 décembre 2019
b) Valider les incertitudes hydrologiques et hydrauliques à l'égard de la crue de sécurité déterminée (1:1000 ans) et le cas échéant, effectuer des travaux afin d'augmenter la capacité d'évacuation du barrage par la mise en place d'un trop-plein.	Avant le 31 décembre 2019

7. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées

7.1 Construction B.M.L.. division de Sintra inc./Décompte progressif #5

049-03-2016

Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Construction B.M.L., division de Sintra inc./Décompte progressif #5.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Madame Sonia Laurndeau
Et unanimement résolu : -

D'accepter le décompte progressif no 5 au montant de 393 133.94\$ incluant les taxes.

D'autoriser madame la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ce décompte.

7.2 Norda Stelo inc./Surveillance des travaux/Facture 217260

050-03-2016

AEVAEU/ Norda Stelo inc./Surveillance des travaux/Facture 217260.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la facture de la firme Norda Stelo inc (Roche ltée, Groupe-Conseil) au montant de 27 027.96\$ incluant les taxes pour la période se terminant le 5 février 2016.

7.3 Diane Gervais, architecte/Facture 14103FA05

051-03-2016

AEVAEU/ Diane Gervais, architecte/Facture 14103FA05.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture de Diane Gervais, architecte au montant de 522.20\$ incluant les taxes.

7.4 Tétra Tech QI inc./Mandat d'accompagnement/Facture 15302860

052-03-2016

AEVAEU/ Tétra Tech QI inc./Mandat d'accompagnement/Facture 15302860.

Il est proposé par : Monsieur Clermont Bélanger
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

D'accepter le relevé d'honoraires professionnels de Tetra Tech QI inc. au montant de 1 448.64\$ incluant les taxes.

8. Aménagement, urbanisme et développement

8.1 COMBEQ/Congrès-2016

053-03-2016

Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec(COMBEQ)/Congrès-2016/Inscription.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et résolu à l'unanimité des conseillers excluant Sonia Laurendeau qui ne prend pas part à cette décision : -

D'accepter la participation de monsieur Marco Blanchet, inspecteur au congrès de la COMBEQ qui se déroulera les 28, 29 et 30 avril 2016 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.

DE défrayer les coûts de l'inscription de 632.36\$ incluant les taxes;

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés à M. Blanchet.

8.2 MRC L'Islet/Périmètre urbain/Modification/Demande

054-03-2016

MRC de L'Islet/Périmètre urbain/Modification/Demande.

CONSIDÉRANT QU'avec le dépôt de la réforme cadastrale cela a entraîné un changement de limites de l'affectation urbaine et, par conséquent, un ajustement des limites du périmètre urbain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'avec ces changements, le développement commercial est presque nul car dans la zone du périmètre urbain où est permis l'implantation de commerces, il n'y a presque plus d'espaces disponibles;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

DE mandater la MRC de L'Islet afin qu'elle soutienne la municipalité et établisse avec elle l'argumentation nécessaire à fournir aux autorités concernées afin de faire changer la limite sud du périmètre urbain pour y inclure les cadastres dont les numéros sont : 5 032 405 au complet, 5 032 408, 5 032 406, 5 032 407, 5 032 409, 5 032 410, 5 032 403 et 5 032 404.

9. Loisirs et culture

9.1 Snow Fête-2016/Bilan

055-03-2016

Snow Fête-2016/Bilan.

CONSIDÉRANT QUE l'activité du Snow Fête 2016 a généré des revenus de 25 290.15\$ et des dépenses de 22 074.99\$ représentant un bénéfice net de 3 215.16\$;

CONSIDÉRANT QUE, de par sa résolution #287-12-2015, s'il se dégageait des revenus, ces derniers étaient redistribués entre les organismes participants à l'organisation du Snow Fête-2016;

CONSIDÉRANT QUE 8 organismes de la municipalité se sont impliqués pour la réussite de cette activité soit :

Cercle des Fermières	Caserne 45-pompiers volontaires
Comité de Survie	Comité des parents bénévoles
Bibliothèque	« École St-Cyrille »
Fabrique de St-Cyrille	Journal Le Cyri-Lien
OTJ de St-Cyrille	

CONSIDÉRANT QUE depuis 2013, les taxes perçues de cette activité ce sont accumulées laissant ainsi un fonds non distribués;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

DE distribuer le profit du Snow Fête de 2016 soit une somme de 402\$ à chaque organisme.

DE créer un fonds réservé avec les taxes en plus d'une somme de 1 000\$ prise des revenus du Snow Fête de 2016 pour pourvoir aux imprévus de cette activité.

9.2 Centre des Loisirs/Achat/Poêle au gaz

056-03-2016

Centre des Loisirs/Achat/Poêle au gaz.

CONSDIÉRANT QUE la cuisinière électrique du Centre des Loisirs a atteint sa durée de vie utile;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

DE faire l'achat d'un poêle au gaz résidentiel en remplacement de la cuisinière électrique.

10. Subvention & cotisation & appui

10.1 Commission scolaire de la Côte-du-Sud

10.1.1 Transport du midi/Contribution 2016-2017

057-03-2016

Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport du midi/Contribution 2016-2017.

CONSIDÉRANT QU'une aide financière de 2 500 \$ a été consentie par la Municipalité pour diminuer les frais exigés aux parents pour le transport scolaire du midi pour l'année 2015-2016;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et résolu à l'unanimité; -

DE reconduire cette aide financière pour le transport scolaire du midi pour l'année scolaire 2016-2017.

10.1.2 Transport scolaire/Zones à risque-2015-2016/Facture

058-03-2016

Commission scolaire de la Côte-du-Sud/ Transport scolaire/Zones à risque-2015-2016/Facture.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

DE payer la facture au montant de 925.55\$ pour le Transport scolaire des zones à risque 2015-2016.

10.2 Soccer de L'Islet/Saison 2016

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

10.3 L'Entraide Pascal-Taché/Souper annuel

059-03-2016

L'Entraide Pascal-Taché/Souper annuel-2016.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu :-

DE faire l'achat de deux(2) cartes au montant de 50\$ chacune pour le souper annuel qui aura lieu samedi, le 30 avril 2016 à 17h30 à l'Auberge du Faubourg de St-Jean Port-Joli.

10.4 Ville de Bois-des-Filion/Avril mois de la jonquille/Résolution

060-03-2016

Ville de Bois-des-Filion/Avril mois de la jonquille/Résolution.

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Clermont Bélanger

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et résolu à l'unanimité :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

10.5 Comité des Patriotes de la Côte du Sud/Souper annuel

Après discussion, le conseil ne donne pas suite à cette invitation.

11. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

12. Comptes payés et à payer.

12.1 Acceptation

061-03-2016

Acceptation des comptes.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D' les listes des comptes payés et à payer datées du 7 mars 2016 au montant total de 63 803.45\$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

13. Période de questions.

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

14. Levée de la séance.

062-03-2016

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 21h05.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, d.g./sec.trésorière